



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction
départementale
des territoires
et de la mer

Aude

**MOTIFS DE LA DÉCISION MODIFIANT LES CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES A
L'AFFOURAGEMENT, LE NOURRISSAGE ET L'AGRAINAGE DÉFINIS PAR LE SCHEMA
DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE**

(Les motifs de la décision sont à la disposition du public pendant une durée de trois mois à compter de sa publication)

Service
Urbanisme
Environnement du
Développement du
Territoire

Unité :
FORET
BIODIVERSITE

CONSIDÉRANT que les schémas départementaux de gestion cynégétique (SDGC) sont des outils de cadrage par lesquels les fédérations départementales des chasseurs organisent l'activité cynégétique. Créés par la loi du 26 juillet 2000, ils donnent au monde de la chasse le moyen de porter, politiquement et techniquement, une vision de son activité dans un cadre général de développement durable. Les dispositions qu'ils contiennent s'imposent à tous les chasseurs, les contrevenants s'exposant à des sanctions pénales.

CONSIDÉRANT que ces documents sont obligatoires en vertu de l'article L.425-1 du code de l'environnement et doivent faire l'objet d'un arrêté préfectoral approuvant le document.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage en date du 9 avril 2018 sur la proposition de modification de la partie réglementaire du SDGC relative à l'agrainage de dissuasion.

CONSIDÉRANT qu'en application du code de l'environnement le public a été régulièrement consulté du 13 juillet au 2 août 2018 inclus.

CONSIDÉRANT qu'aucune observation ou contribution n'a été reçue durant la phase de consultation.

Il s'avère justifié d'approuver les modifications réglementaires relatives à l'agrainage figurant au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2014-2020 de l'Aude.

horaires d'ouverture :

8 h. 30 – 12 heures

14 heures – 16 h.30 -

16 heures le vendredi

adresse:
105 boulevard Barbès
CS 40001
11838 CARCASSONNE Cedex

téléphone :

0468103100

courriel :

ddtm11@aude.gouv.fr

**Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**

Jean-François DESBOUIS